



# Assemblée générale

Distr. limitée  
18 novembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 13 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

**Afghanistan, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus,  
Belgique, Belize, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Cambodge, Canada,  
Chine, Chypre, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis  
d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Honduras,  
Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Jordanie,  
Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Monaco,  
Mongolie, Myanmar, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama,  
Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne,  
Portugal, République de Corée, République démocratique populaire lao,  
République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord, Rwanda, Singapour, Slovaquie, Slovénie,  
Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste,  
Turquie, Uruguay et Viet Nam : projet de résolution**

## **Une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* la Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement et son document final<sup>1</sup>,

*Soulignant* que la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et équitable est nécessaire, mais non suffisante, pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et favoriser le développement durable, et que la croissance devrait permettre à tous, y compris les pauvres, de tirer parti des débouchés économiques et devrait créer des emplois et des sources de revenus et aller de pair avec des politiques sociales bien pensées,

---

<sup>1</sup> Voir résolution 65/1.



*Considérant* qu'il faudrait appuyer les efforts déployés à cet effet au niveau national en créant un environnement international favorable,

*Consciente*, à cet égard, qu'il importe, dans le cadre de la suite donnée à la Réunion plénière de haut niveau qui s'est tenue à sa soixante-cinquième session, de continuer à réfléchir à des politiques favorisant une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue d'accélérer l'élimination de la pauvreté, d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de promouvoir le développement durable,

1. *Invite* les États Membres, en particulier dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, à mettre en commun les meilleures pratiques et les enseignements tirés des efforts visant à instaurer une croissance économique soutenue, partagée et équitable;

2. *Invite également* les commissions régionales à faciliter l'examen de cette question dans chaque région, notamment par leurs analyses et l'appui qu'elles apportent à la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, et la promotion de la coopération économique à l'échelle régionale et sous-régionale;

3. *Prie* le Conseil économique et social de tenir, à sa session de fond de 2011, une table ronde sur l'instauration d'une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue d'accélérer l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et invite la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes intéressées à prendre part au débat;

4. *Prie* le Secrétaire général de faire figurer, dans le rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement qu'il présentera chaque année jusqu'en 2015, l'analyse et les recommandations qu'il aura formulées sur l'instauration d'une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue d'accélérer l'élimination de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire.

---